

## PROGRAMME MIGRATIONS

### ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE 2021-2022

- **Camille Escullié**, enseignante
- **Nicolas Hervieu**, enseignant
- **Bastien Charaudeau**, teaching assistant et tuteur
- **Loïc Azoulai**, enseignant du cours co-requis
- **Mohamed El Sayeh**, tuteur
- **Kristina Gančarová**, tutrice
- **Thibaut Jaulin**, tuteur
- **Anne-Laure Lacoste**, tutrice
- **Christophe Pouly**, tuteur

### PROJETS 2021-2022

#### Problématiques de santé des ressortissants géorgiens – droit au séjour

Depuis 2018, le profil des demandeurs d'asile géorgiens a changé et leur nombre a fortement augmenté. Pour la plupart il s'agit de familles présentant des pathologies lourdes qui demandent des soins urgents. Les procédures de demande de titre pour soins sont modifiées. Les demandes d'asile font souvent l'objet de rejet rapide, suivi par une OQTF, ces familles se retrouvent rapidement sans papiers et sans ressources alors que des traitements lourds et indispensables ont été entamés. Ils s'adressent à des associations qui ne savent plus comment leur venir en aide. Durant l'année 2020-2021 le groupe d'étudiant.e.s a permis de rentrer dans la problématique et définir les pathologies les plus fréquentes.

Cette année les étudiant.e.s apporteront un soutien à l'action de l'association et des avocats en fournissant une analyse des raisons du système de santé en Géorgie, une analyse de la législation et pratique administratives et juridiques en France (déroulement de la procédure de demande d'asile, possibilités de demande de titres pour soins, l'accès aux soins, les procédures de recours contre les mesures d'éloignement). Les étudiant.e.s créeront également un réseau de partenariat entre les acteurs en France et en Géorgie. Un voyage d'étude en Géorgie est prévu afin d'appréhender la réalité du contexte de départ.

- Partenaire : **Association Habitat-Cité**
- Tutrice : **Kristina Gancarova**

## Plaidoyer pour promouvoir le potentiel que représentent les réfugiés pour la société française

Le projet est composé de deux parties : un rapport et le développement d'une campagne de plaidoyer autour de l'apport et du rôle moteur des personnes réfugiées pour l'économie et la société française.

Les étudiants seront chargés de faire un bilan du regard de la société sur l'insertion des réfugiés et sur les politiques publiques relatives à leur accueil et leur inclusion. Un rapport montrant les préjugés relatifs aux conséquences économiques de l'immigration en France et les avantages engendrés par leur inclusion sera réalisé suite à la collecte de ces données et servira de point de départ à l'identification d'une ou plusieurs possibilités de campagnes (médias, partenaires potentiels, estimations budgétaires, etc.).

- Partenaire : **FAIRE - Fonds d'Action et d'Innovation des Réfugiés Entrepreneurs**
- Tuteur : **Christophe Pouly**

## Tiers accompagnants à l'Office français pour la protection des réfugiés et des apatrides

La réforme du droit d'asile, adoptée en juillet 2015, a introduit pour les demandeurs d'asile de nouvelles garanties procédurales, parmi lesquelles la possibilité d'être accompagnés par un tiers à leurs entretiens. Pour faire bénéficier de cette garantie au plus grand nombre, le Groupe Accueil et Solidarité (GAS) et le Centre Lesbien, Gai, Bi et Trans de Paris et Île-de-France (Centre LGBTQI+) - tous deux habilités par l'OFPRA - ont constitué un pôle de volontaires/bénévoles afin qu'ils puissent préparer les demandeurs d'asile à leur entretien, et les accompagner à celui-ci. Le travail de l'année consistera à la préparation et à l'accompagnement à l'entretien à l'OFPRA. Les étudiants pourront co-construire un rapport qualitatif portant sur l'évaluation des entretiens auxquels les membres de l'association auront participé, en vue d'une présentation à l'OFPRA.

- Partenaire : **Groupe Accueil et Solidarité et Centre LGBT+**
- Tuteur : **Mohamed El Sayeh**

## Plateforme : tiers accompagnement

L'objectif du projet est de développer la plateforme dédiée au partage d'expérience des tiers accompagnants et à la fluidification des rapports entre les différents acteurs de l'asile en France. En étroite concertation avec les associations habilitées par l'OFPRA et notamment avec le GAS, les étudiant.e.s de la Clinique devront créer la plateforme en ligne, à travers le support/l'outil qui leur semble le plus adéquat. Ensuite, il conviendra de développer le contenu disponible sur la plateforme, telles que les fiches techniques thématiques sur la procédure d'asile ou ressources concernant la prise en compte de la santé mentale des demandeurs d'asile. Les membres de la Clinique et les associations pourront également organiser des formations et de réunions d'échanges entre les tiers-accompagnants. Finalement, il faudra développer le mécanisme de solidarité permettant de rediriger des demandeurs d'asile vers d'autres structures.

- Partenaire : **Groupe Accueil et Solidarité**
- Tutrice : **Thibault Jaulin**